

# Pour libérer les sciences, par Christophe Masutti

Christophe Masutti est membre de Framasoft, en charge notamment du projet Framabook, notre collection de livres libres autour du Libre. « Livres libres », cela signifie que les ouvrages sont sous licences libres, ce qui a pour effet de maximaliser leur diffusion.



Il est également universitaire et à ce titre acteur et auteur de publications scientifiques. Son expérience, sa pratique et sa rigueur professionnelles nourrissent le projet Framabook.

Mais pourquoi, dans l'autre sens, la publication scientifique ne tirerait pas aussi profit du « modèle Framabook » ? Pourquoi ne s'inspirerait-elle pas de ce qui fait la force et la sève du logiciel libre ?

Parce qu'il faut bien le reconnaître, la situation actuelle en est fort éloignée, jusqu'à évoquer, là encore, un « gigantesque Minitel 2.0 ». Alors que les nouvelles technologies et Internet promettent bien plus que cela<sup>[1]</sup>.

Dans cet article clair, précis, accessible et documenté, Christophe Masutti pose les jalons d'un avenir possible et souhaitable de la publication scientifique, un accès à la connaissance réellement au service et au bénéfice de tous.

## Pour libérer les sciences

**Le document PDF dans son intégralité**

*Christophe Masutti – 15 décembre 2010 – version 1.0 – Licence*

## **Préambule**

L'objectif de ce texte est de faire valoir l'intérêt d'une diffusion décentralisée et libre des connaissances scientifiques. En partant de l'idée selon laquelle l'information scientifique n'a d'autre but que d'être diffusée au plus grand nombre et sans entraves, je montrerai les limites du système classique de publication à l'ère du format numérique, ainsi que les insuffisances des systèmes d'archives « ouvertes ». J'opposerai le principe de la priorité de la diffusion et à l'aide de quelques exemples, j'aborderai la manière dont les licences libres Creative Commons permettent de sortir de l'impasse du modèle dominant.

Ce document est un document martyr et une large place est réservée à l'opinion de son auteur. N'étant pas spécialiste des aspects juridiques concernant les droits d'auteur, certaines affirmations pourront sembler approximatives voire complètement fausses. Si c'est le cas, n'hésitez pas à m'en faire part.  
<https://golb.statium.link/post/20101230pourlibererlessciences/>  
<https://statium.link/blog/2010/12/30/pour-liberer-les-sciences/> »>Lire la suite dans son intégralité...

## **Notes**

[1] Crédit photo : Dullhunk (Creative Commons By)